

Master en Enseignement section 5
(60 ects)
MODALITES D'INSCRIPTION 2026/2027

Attention : cette formation s'adresse aux étudiant.es ayant obtenu :
une Licence ou un Master en arts plastiques, visuels et de l'espace (AP, AV, AE)
ou, aux étudiant.es inscrit.es en Master de l'Enseignement supérieur artistique de type long

Rentrée : jeudi 17 septembre 2026, de 17h à 20h30, à ST-LUC BXL École supérieure des arts,
Place Louis Morichar, 30, 1060 Saint-Gilles

**Les cours se donnent tous les jours de la semaine, de 18h à 21h, ainsi que certains samedis
matin (de 9h30 à 12h30)**

Le Master en Enseignement section 5 est : co-organisé par deux écoles :
l'erg, située rue du Page, 87, 1050 Ixelles et
ST-LUC BXL École supérieure des arts, située Place Louis Morichar, 30, 1060 Saint-Gilles
et en codiplomation avec l'ULB.

Cette organisation particulière nécessite une clarification des rôles de chacun afin d'éviter
tout problème de communication.

Dans quelle école dois-je m'inscrire ?

Il n'y a aucune obligation en ce qui concerne le choix de l'école de référence. Différents
critères peuvent entrer en jeu. Cependant, pour des raisons logistiques, nous conseillons la
répartition suivante :

- **erg** : étudiant.es et ancien.nes étudiant.es de l'erg (diplômés de l'erg).
Personne de référence : Mme Patrizia Tripoli (inscriptions) : patrizia.tripoli@erg.be
- **ST-LUC BXL** École supérieure des arts : ancien.nes étudiant.es de l'école et tout autre
étudiant.es possédant une Licence ou un Master en Arts plastiques, visuels et de l'espace.
Personne de référence : Mme Anne-Bénédicte Philippart, ab@stluc-esa-bxl.org

Pour les **étudiant.es de l'erg**, les inscriptions se font avec Mme Patrizia Tripoli. Vous devez la
contacter par email.

Pour les **autres étudiant.es**, les inscriptions se font **via un formulaire en ligne**, sur notre site
internet ST-LUC BXL École supérieure des arts. Le formulaire sera **actif du lundi 24 août au lundi
7 septembre 2026 inclus**.

Merci aux ancien.nes étudiant.es de ST-LUC BXL École supérieure des arts de contacter Mme
A-B Philippart, avant de remplir le formulaire d'inscription en ligne.

Direction pédagogique

Cécile Dujardin ST-LUC BXL École supérieure des arts, place Louis Morichar 30 – 1060 Bruxelles
Tél : 02/533 08 88 – c.dujardin@stluc-esa-bxl.org

Wendy Toussaint Liebermann – ERG, rue du Page 87 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/538 98 29 - wendy.t.liebermann@erg.be

Si votre formulaire en ligne est accepté, vous recevrez un rendez-vous, avant le 25 septembre, afin de finaliser l'inscription au secrétariat.

Pour compléter le formulaire en ligne, il vous faudra les documents suivants :

- votre carte d'identité valide
- une photo d'identité récente
- un extrait d'acte de naissance :
attention : pour les Français.es, l'obtention de ce document se fait à la mairie de votre ville de naissance, il peut mettre plusieurs semaines à vous être délivré
- **droits d'inscription** : une augmentation des droits d'inscription est prévue à partir de la rentrée 2026/2027.

Etudiant.es de l'Union Européenne

il y aura 4 catégories :

- 1) Le statut boursier : 0 €
- 2) Le statut de « condition modeste » : 374 €
- 3) Le taux « intermédiaire » : +/- 835 €
- 4) Le taux plein : 1194 €

Etudiant.es étranger.es hors Union Européenne (et non assimilé.es dont la Suisse)

1194 € + 4175 € = 5369 €

- un Curriculum vitae
- une lettre de motivation
- **le diplôme du secondaire** (CESS ou Baccalauréat + relevé de notes)
- **le diplôme de Licence ou Master en Arts plastiques, visuels et de l'espace** (en Belgique)
*Attention, si ce diplôme est obtenu à l'étranger, nous analyserons la concordance de votre Diplôme avec le Master en arts plastiques, visuels et de l'espace.
Le DNSEP est accepté.*
- **justifier toutes les activités depuis l'obtention du diplôme secondaire jusqu'à l'inscription dans notre école.**

Direction pédagogique

Cécile Dujardin ST-LUC BXL École supérieure des arts, place Louis Morichar 30 – 1060 Bruxelles
Tél : 02/533 08 88 – c.dujardin@stluc-esa-bxl.org

Wendy Toussaint Liebermann – ERG, rue du Page 87 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/538 98 29 - wendy.t.liebermann@erg.be

Pour chaque année, il faut justifier tous les mois, sauf juillet-août :

si études supérieures : **tous les relevés de notes** datés, signés, cachetés Les attestations de fréquentation "simple" ou "certificats de scolarité" ne sont PAS VALABLES.

si travail : **contrats de travail détaillés avec dates d'entrée, de sortie, nombre d'heures effectué par semaine et fiches de paie**. Vous devez justifier à raison de 35h par semaine.

si voyage : **billets d'avion, attestation de séjour linguistique ou tout autre document prouvant le déplacement** etc.

si demandeur d'emploi (en Belgique) :

- **Actiris** : obtenez « l'attestation d'inscription comme demandeur d'emploi – Après études A 23 J » et demandez à l'ONEM une attestation
- **Forem** : obtenez « l'attestation d'inscription comme demandeur d'emploi – Après études A 23 6 » et demandez à l'ORBEM une attestation

si chômeur : - attestation de l'ONEM ou de l'ORBEM (en Belgique)

- attestation de Pôle Emploi (en France)

- Si « Prépa » **l'attestation de réussite** (avec date d'entrée et de sortie) **et tous les relevés de notes**
- **l'attestation de NON SOLDE** : à demander à la dernière École supérieure fréquentée en Belgique (Haute école, École supérieure, Université...) attestant que vous n'avez aucune dette envers elle.
- **l'attestation du bilan de santé** : vous l'avez **uniquement si vous étiez dans une École supérieure en Belgique** (pas de certificat médical du médecin de famille ou autre).
- **pour les étudiants étrangers qui habitent en Belgique** : une **composition de famille récente** (moins d'1 mois). Dans certaines communes, ce document est délivré gratuitement si spécifié qu'il est destiné à une école.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet :
www.stluc-bruxelles-esa.be/-Master-en-enseignement-section-5-

ST-LUC BXL École supérieure des arts et l'**erg** seront fermées du 14 juillet au 16 août 2026 inclus.

Direction pédagogique

Cécile Dujardin ST-LUC BXL École supérieure des arts, place Louis Morichar 30 – 1060 Bruxelles
Tél : 02/533 08 88 – c.dujardin@stluc-esa-bxl.org

Wendy Toussaint Liebermann – ERG, rue du Page 87 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/538 98 29 - wendy.t.liebermann@erg.be